



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Cancer - Outre-mer - Inégalités

Question écrite n° 24950

Texte de la question

Mme Nadia Ramassamy alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés pour les citoyens des départements et des collectivités d'outre-mer d'avoir accès aux soins contre le cancer. En plus des inégalités d'accès aux greffes et aux dons d'organes, elle constate une inégalité d'accès dans le traitement et la prévention contre le cancer. En effet, la vulnérabilité sociale qui frappe les populations ultramarines a des impacts sur les conditions de vie de ces citoyens et inévitablement sur la santé et la prévalence de cancers dans ces territoires. De même, ces inégalités impactent non seulement la venue, mais aussi le vécu et l'après-cancer. Ainsi, les Français ultramarins doivent plus souvent avancer des frais en attendant le déclenchement de l'affection de longue durée (ALD). Ils sont globalement moins bien couverts par leur complémentaire santé et doivent soit davantage déménager soit dans leurs territoires, soit se déplacer en métropole pour accéder aux soins et ainsi dépenser des frais supplémentaires car il manque de structures hospitalières de cancérologie comme en témoignent les plus de 300 évacuations sanitaires (Evasan) pour cancer chaque année à La Réunion. Dès lors, elle lui demande ce que le Gouvernement envisage d'entreprendre pour améliorer l'accès aux soins contre le cancer pour les populations des départements et collectivités d'outre-mer.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Ramassamy](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24950

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2019](#), page 10463

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)